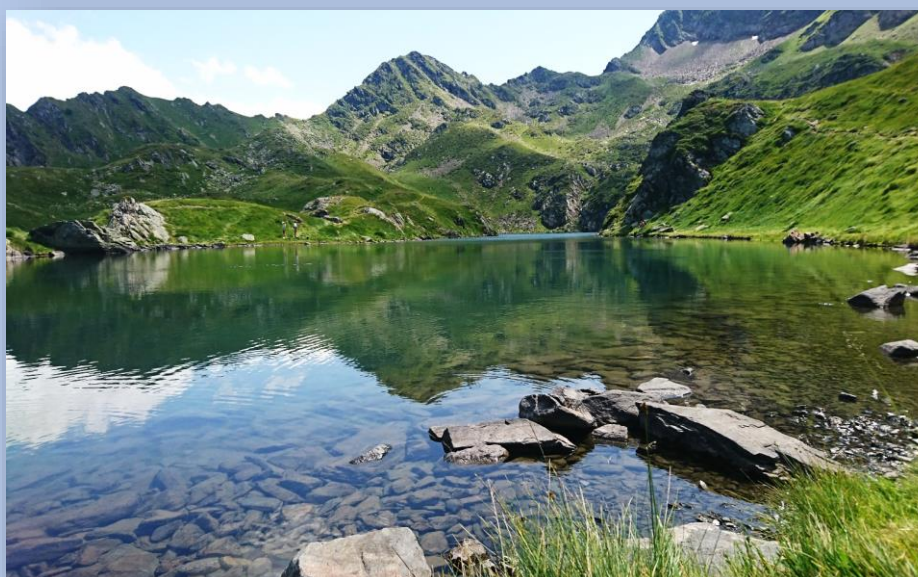




Compte rendu

# COMITE DE SUIVI ET DE PILOTAGE

*Site Natura 2000  
« Lac bleu, Léviste »  
FR7300931*



Source : Wendy Lesniak – Lac de Bassia

Jeudi 2 décembre 2021 - 18h00  
Mairie de Geu



## MEMBRES PRESENTS

---

|                         |                                                                             |
|-------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| BEAUPERE Paulette       | Nature en Occitanie (NEO)                                                   |
| CASTEROT Jean-Claude    | Maire de Geu                                                                |
|                         | Président de la Commission Syndicale du Houscau                             |
|                         | Président du copil du site Natura 2000                                      |
| CAZAUX Jean             | Commission Syndicale de la Vallée du Barège                                 |
| CAZEROLLES Jean-Jacques | Société chasse Villelongue                                                  |
| LASSALLE Jean-Louis     | Commission Syndicale de la Vallée du Barège                                 |
| LESNIAK Wendy           | Animatrice Natura 2000 du site, CCPVG                                       |
| MAULEON Philippe        | Fédération départementale de la chasse                                      |
| OLICARD Ludovic         | Conservatoire Botanique National des Pyrénées et<br>Midi-Pyrénées (CBN PMP) |
| PITCHELU Julie          | Parc National des Pyrénées (PNP)                                            |
| RIGALLEAU Jean-Marc     | Fédération pêcheurs Lourdaix                                                |
| RONDEAU Julien          | Office National des Forêts                                                  |
| THION Nicolas           | Fédération départementale de la chasse                                      |

## MEMBRES EXCUSES

---

|                     |                                                                |
|---------------------|----------------------------------------------------------------|
| BATAN Michel        | Groupement Pastoral Isaby                                      |
| CAZAUX Jean-Luc     | Gaule bigourdane                                               |
| DEJEANNE Christelle | Bureau biodiversité DDT 65                                     |
| DUBIE Jeanine       | Députée Hautes Pyrénées                                        |
| IGAU Jacky          | Conseiller mairie de Villelongue                               |
| LAMANDE Nathalie    | DREAL                                                          |
| QUESSETTE Céline    | Adjointe mairie Villelongue                                    |
| SALLENT Anne        | GIP CRPGE                                                      |
| ZARAGOZA Nicolas    | Vice-président CCPVG environnement et transition<br>écologique |

## PREAMBULE

Jean-Claude CASTEROT, ouvre la séance en excusant les absents et remerciant tous les participants de leur présence.

Les grands points du jour :

- Communication
- Gestion habitats et espèces
- Pastoralisme
- Animation du site (budget)
- Questions diverses

## COMMUNICATION

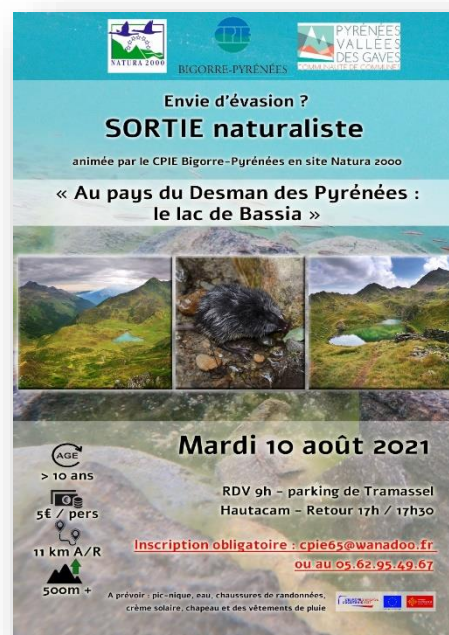
### ❖ Animation nature

Une animation grand public a été réalisée le 10 août 2021 par le CPIE Bigorre. Les participants ont pu s'inscrire grâce à une affiche de communication, conçue par l'animatrice du site, visible dans les offices de tourisme et sur le site internet de l'Agence Touristique des Vallées de Gavarnie (ATVG). La journée comptabilisait 14 personnes (dont 10 inscrites).

Le départ s'est effectué à Hautacam à 9h en direction du lac de Bassia en longeant sur la crête le lac d'Isaby et le lac d'Ourrec. L'objectif de l'animation était de partir à la découverte du Desman des Pyrénées au lac de Bassia.

L'animateur du CPIE, Fabrice, a présenté les différents rapaces et mammifères de montagne à l'aide de maquettes miniatures.

Au lac de Bassia, c'était le moment idéal pour faire un focus sur le Desman des Pyrénées, illustré par une petite maquette très réaliste. Les participants ont adoré leur journée, il y avait touristes et locaux.



En 2021, les animatrices de la CCPVG ont convenu avec l'Agence Touristique des Vallées de Gavarnie (ATVG) de faire payer la journée à 5€ / personne pour donner davantage de valeur à l'image Natura 2000. Cette action réalisée

sur la période de financement d'avril à décembre 2021 était prévue pour un montant de 480 € la journée. En décomptant, les participations (10 inscrits x 5€), la journée s'est élevée à 430 € TTC. Elle sera à nouveau proposée pour le même montant pour l'année 2022 car il est important de promouvoir Natura 2000 dans les vallées des Gaves auprès des touristes mais aussi des habitants locaux.

### ❖ *Journée Piribus*

Le Piribus, porté par le réseau « Education Pyrénées Vivantes », est une exposition itinérante (bus) dans le but de sensibiliser le grand public et les scolaires au patrimoine culturel et environnemental pyrénéen. En 2021, ce musée roulant a fait pas moins de 32 haltes sur le massif des Pyrénées dont un arrêt à Argelès-Gazost entre le 21 septembre et le 3 octobre.



La communication / sensibilisation est une action commune aux animateurs Natura 2000 des Vallées des Gaves. L'idée d'installer un stand Natura, par groupe de deux, a été proposé afin de promouvoir ce réseau encore peu connu par tous.

Le 21 septembre, nous avons accueilli des classes de petites sections et cours moyen sur un créneau d'une heure. Compte tenu des classes nombreuses, nous avons proposé deux animations en parallèle : d'une part, un jeu puzzle (prêté par la Réserve Naturelle Régionale du Pibeste-Aoulhet), d'autre part, un quizz sur les plumes de rapaces et photos d'espèces montagnardes (Desman des Pyrénées, Calotriton des Pyrénées, Gypaète barbu, Isard des Pyrénées, Vautour fauve... et bien d'autres).

Une journée qui aura enchantée les petits et moyens. Ils auront appris en s'amusant !

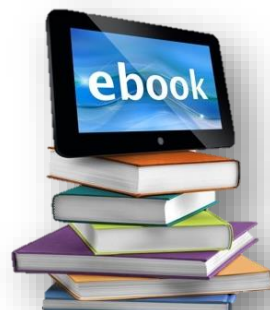


## ❖ *Lettre infosite*

En 2021, aucune lettre infosite n'a été conçue. Les deux animatrices Natura 2000 de la Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves (CCPVG) ont pris plusieurs mois pour réfléchir à un outil numérique commun, comme préconisé lors du copil de 2020.

En 2022, il est prévu de produire un document numérisé ou livre interactif sous forme de ebook de 4 pages recto/verso, disponible en ligne. Il s'agirait d'une lettre commune aux 7 sites Natura 2000 de la CCPVG. De plus, il pourra être intéressant d'intégrer quelques paragraphes illustrés par des photos dans le bulletin communautaire de la CCPVG.

Cette action sera réalisée sur la période janvier à décembre 2022 pour un montant de 1080 € TTC pour les 7 sites.



## ❖ *Accueil d'un stagiaire communication*

Les animatrices Natura 2000 de la CCPVG propose un stage sur les outils de communication pour l'année 2022. L'objectif du stage serait de :

- Rendre attractif et mettre à jour le site internet
- Alimenter la page Facebook Natura 2000
- Développer des outils pédagogiques de sensibilisation (jeux ludiques pour les scolaires, mallettes pédagogiques...)
- Recenser toutes les animations conçues par les partenaires (Parc National des Pyrénées, CPIE Bigorre, RNR Pibeste-Aoulhet ect...)
- Appuyer l'équipe de l'ATVG : lors de la période estivale 2021, l'ATVG a engagé deux services civiques se déplaçant en van aménagé sur les hots-spots touristiques (Gavarnie, lac d'Estaing, lac du Tech, Hautacam ect...) des vallées des gaves pour sensibiliser à l'environnement et aux déchets.

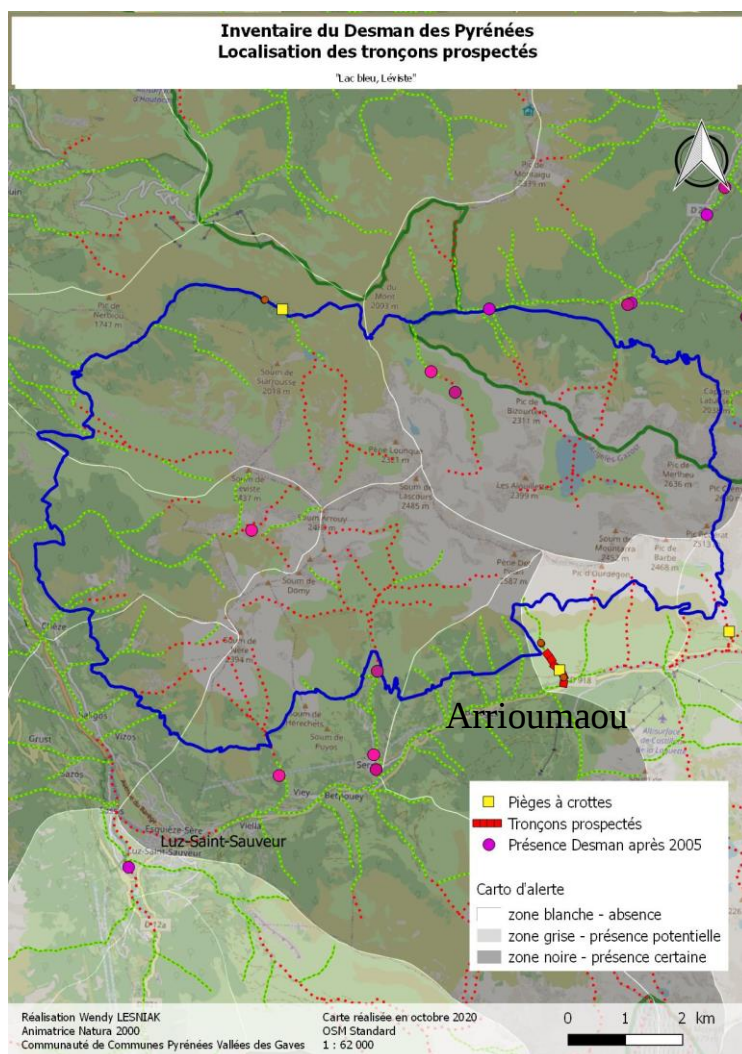
### ❖ *Desman des Pyrénées*

Au printemps 2019, les animateurs du réseau Natura 2000 ont suivi une formation par le Conservatoire des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées (CEN MP) travaillant sur le « programme Life + Desman » et le Plan National d'Actions (PNA) Desman. Nous avons donc été formés à la recherche d'indices de présences (féces ou crottes) pour intégrer au mieux l'espèce dans les projets d'aménagements hydrauliques.

Sur la période estivale 2021, nous avons décidé de nous concentrer sur la zone grise sur le secteur du Bastan. Pour rappel, toutes les Pyrénées françaises ont été cartographiées selon un maillage mis à jour régulièrement, élaboré à partir de données de détection et de non-détection du Desman des Pyrénées, et d'une modélisation statistique de la favorabilité de son habitat :

- Zone blanche : Desman considéré comme absent
- Zone grise : Desman potentiellement présent
- Zone noire : Desman actuellement présent

Le 27 juillet 2021, nous avons prospecté le ruisseau de l'Arrioumaou, déjà prospecté en 2020 mais sans succès.



Plusieurs espèces ont été recensées :



Deux fèces, s'apparentant à celles du Desman des Pyrénées, ont été prélevées et envoyées à l'analyse génétique au Laboratoire de l'Université de Liège. Malheureusement, il s'agissait de la Musaraigne aquatique.



Cette action a été réalisée sur la période d'avril à décembre 2021 pour un montant de 100 €. Puisque nous envisageons de continuer les prospections, nous avons proposé de reconduire cette action pour l'année 2022 (795.6 € TTC). Ce montant comprend l'identification du Desman des Pyrénées (8 fèces), l'individualisation et le régime alimentaire (seulement 2 fèces vu qu'il y a peu de chance de trouver 8 crottes de Desman).

### ❖ *Projet FLORAPYR*

Présenté par Ludovic OLICARD (CBN PMP) :

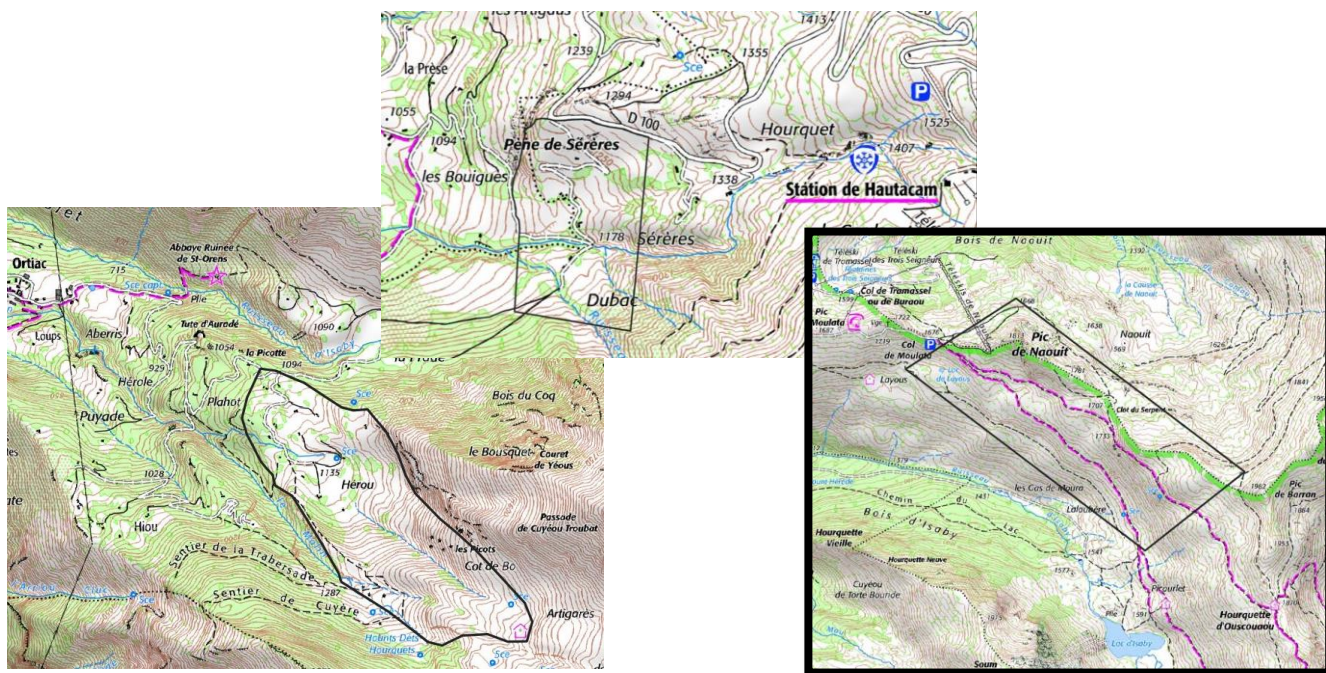
Le projet FLORAPYR est un projet porté par le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et Midi-Pyrénées (CBN PMP) avec des financements POCTEFA. L'objectif est de maintenir, développer et mettre à disposition les connaissances sur la flore et la végétation des Pyrénées, indispensables pour étudier les effets du changement climatique.



Ici l'objectif principal est de pouvoir évaluer la pertinence et l'intérêt du drone dans l'identification des habitats ou mise en place de suivi de végétation.

### ❖ Plusieurs sites de tests sur ce secteur

- Sous la Station de Hautacam : Quartier de Granges Sérères
- Villelongue : Quartier de Hérou
- **Isaby : Sous le Pic de Naouit jusqu'au clot du Serpent**



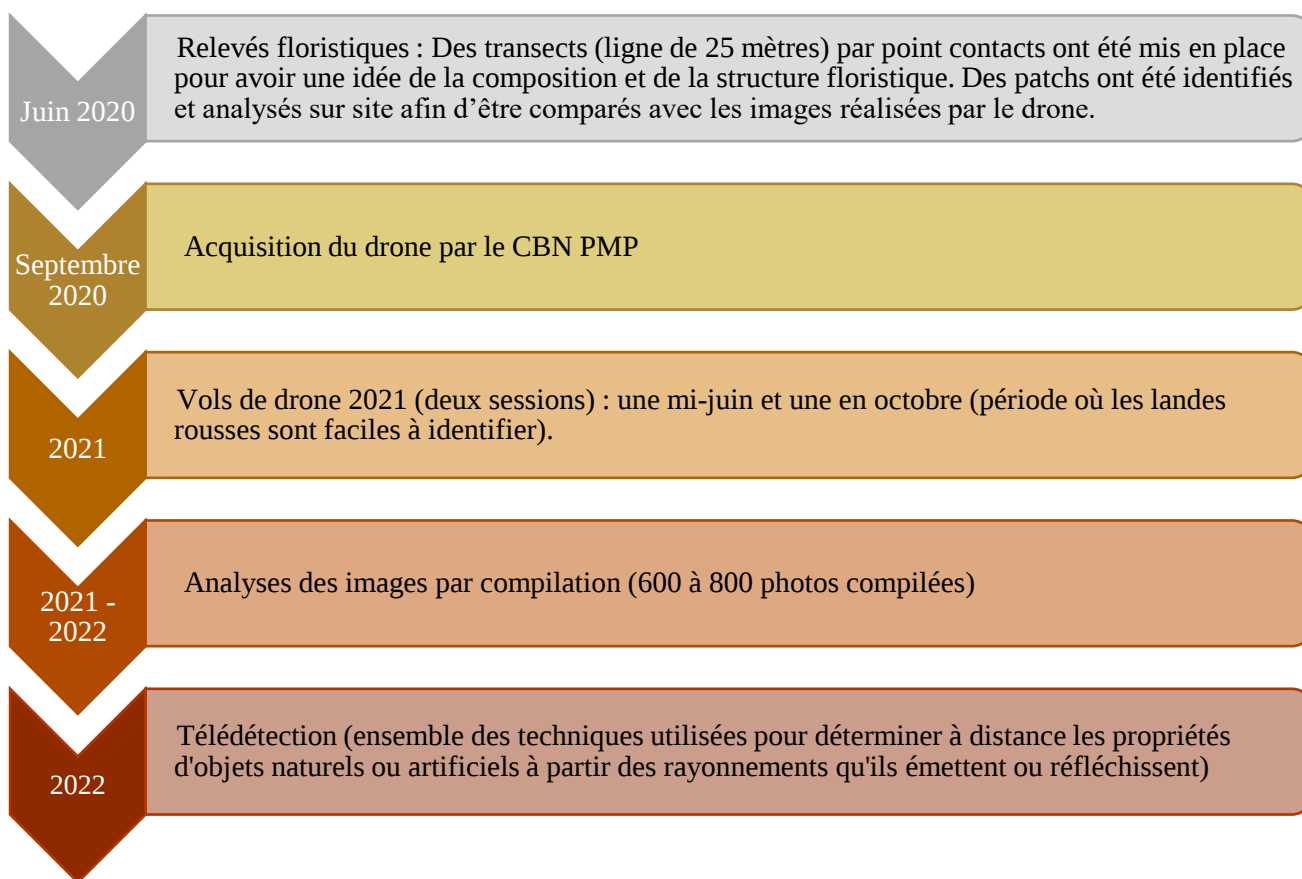
### ❖ Les objectifs

Évaluer l'apport de l'imagerie Drone par rapport aux autres types de photo (satellite, avion) dans l'étude et le suivi des habitats et comparer la capacité de chaque type d'image à répondre aux points suivants :

1. Capacité à identifier des communautés végétales et leurs faciès (données de terrain + télédétection) : prairie, pelouse, lande à callune, lande à fougère aigle, brachypode; [Echelle paysagère > Habitat > Types phytosociologiques]
2. Capacité à évaluer l'évolution de ces communautés dans le temps et l'espace. Exemple : évolution d'une fermeture de milieu de pelouse par de la lande; évolution des mosaïques, quantification des mosaïques (limites spatiales et dynamiques)
3. Capacité à identifier les mosaïques d'habitats (prairie pâturée, prairie de fauche) sur la base de la composition floristique ; de même que pour les pelouses

Le but est de savoir si l'outil permet de répondre à ces questions.

## ❖ Une méthodologie répartie dans le temps



## ❖ Organisation des vols

- Les vols sont réalisés dans un cadre professionnel
- Les télépilotes ont une licence de télépilotage délivrée par la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC).
- Le drone est déclaré et enregistré à la DGAC (via la plateforme en ligne alphanango)
- Les prises de photos (spectres visibles et non visible) sont déclarées en préfecture
- La réglementation des limites de vols dans chaque zone est respectée
- Chaque vol est déclaré

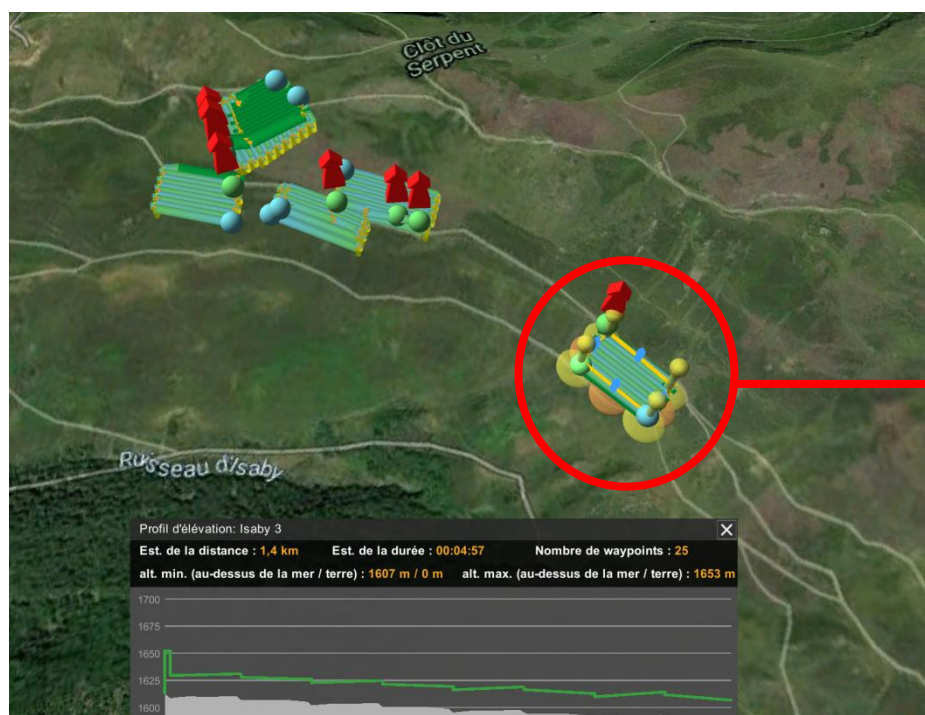
*J.C. CASTEROT (GEU / CS HOUSCAU) informe que les vols effectués sur ce secteur sont des propriétés collectives.*

*P. BAUPERE (NEO) demande comment savoir si tous les vols sont contrôlés, notamment lorsqu'il y a un vol près d'une Zone de Sensibilité Majeure (ZSM). Réponse : une boîte noire est intégrée dans chaque appareil qui permet d'informer les utilisateurs de la proximité d'une ZSM. A Hautacam, le plafond limite est de 50m de hauteur au-dessus du télépilote.*

Lors des vols, il arrive parfois que des randonneurs se trouvent sur les sites d'études. Il est donc indispensable de prévenir toutes personnes qui rentrerait dans le champ de vision du drone (droit à l'image) où dans l'autre cas, les personnes sont floutées.

## ❖ Focus sur le secteur d'Isaby

Dans un premier temps, l'idée était d'identifier par photographies aériennes les secteurs brûlés les années antérieures. Mais qu'en est-il aujourd'hui du drone, est-il capable de percevoir ces zones écobuées ? Peut-il faire la distinction des différentes landes ?



*Secteur d'Isaby - Les différents sites analysés au drone*



*Exemple d'un plan de vol*

Une fois le plan de vol enregistré, le drone exécute de façon automatique tout en suivant les courbes de niveau.

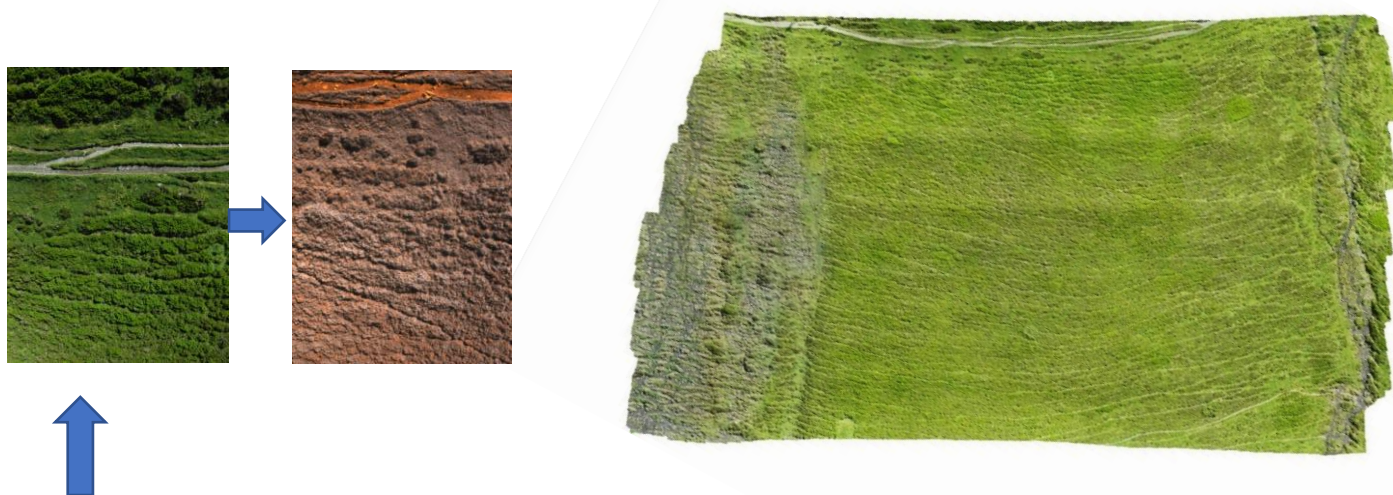
Ils ont pu observer une reprise des feux depuis une dizaine d'années, traduit par des tâches sur les photos aériennes (dates des feux) alors qu'il y a un niveau de pression pastoral à peu près constant. Cela permet de suivre la végétation et d'avoir des données d'observations comme par exemple les landes à callunes qui se sont reconstituées. Il sera donc intéressant de voir si le drone est capable de distinguer les différentes périodes de brûlage.

*J.J. CAZEROLLES (SOCIETE CHASSE VILLELONGUE) s'interroge sur le choix de ces 3 sites.*

*Réponse : le choix s'est porté sur ces 3 sites car il révèle diverses utilisations (pâturé ou pâturé / fauché par exemple) ainsi qu'une différence paysagère. Si l'imagerie drone fonctionne sur la végétation, il pourra être un outil utilisable pour les fédérations de chasse et autres structures dans le besoin.*

### ❖ Compilation des photos

Une fois que le drone a réalisé ses plans de vols, plusieurs centaines de photos géoréférencées sont extraites et compilées (600 à 800 photographies) afin d'obtenir un résultat comme le suivant :



L'objectif est de survoler la même surface à différentes périodes afin d'observer le taux de recouvrement des communautés végétales.

*J.J. CAZEROLLES demande quel est la finalité de ces manipulations ?*

*Réponse : cela permet d'améliorer la cartographie des habitats, de proposer des actions de gestion adéquates, transférer des compétences, améliorer les pratiques d'écobuages. Il sera un outil indispensable pour tous !*

*J.C. CASTEROT indique que cette étude apportera certainement des informations sur les écobuages antérieurs, qui autrefois étaient culturels.*

*N. THION (FDC 65) demande pourquoi le choix de ces zones là et pas ailleurs pour la phase test du drone ? Réponse : le site d'Isaby a été choisi car il se trouve entièrement dans le site Natura 2000 et que cette étude est un apport de données pour l'animatrice du site.*

## ❖ *Journée technique Vison d'Europe*

En octobre 2021, l'Office Français pour la Biodiversité (OFB) et le Groupe de Recherche et d'Investigation sur la Faune Sauvage (GRIFS) ont animé une journée technique consacrée au Vison d'Europe. L'objectif de ces échanges était de sensibiliser et former à la reconnaissance du Vison d'Europe. Pour rappel, c'est une espèce semi-aquatique, Natura 2000 inscrite à l'annexe 2 de la Directive Habitat Faune Flore (DHFF) classée « en danger critique d'extinction » sur les listes rouges de l'Union International pour la Conservation de la Nature (UICN).



Les différents Plan Nationaux d'Actions (PNA) nous ont été présentés :

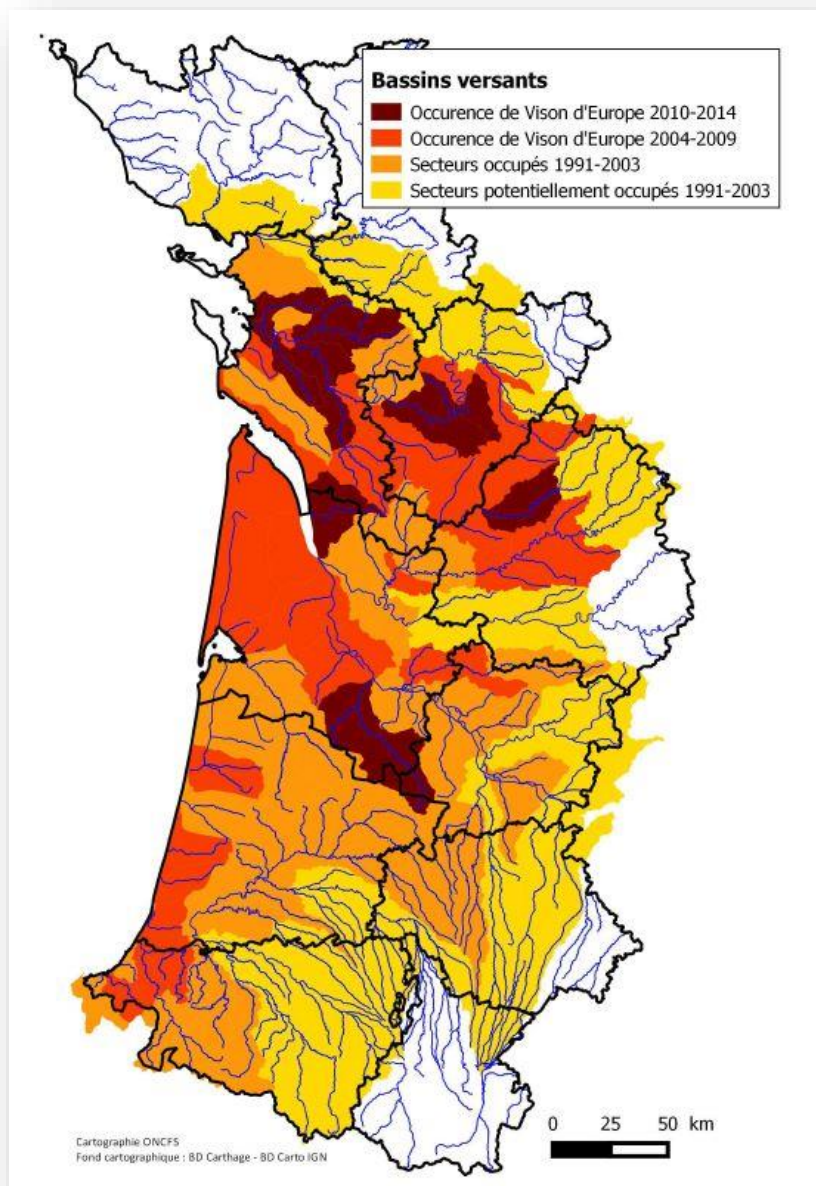
- PNA 1 et PNA 2 avant 2011
- PNA intermédiaire : 2015 à 2021
- PNA 3 : 2021 à 2031

Retour bref sur le PNA intermédiaire :

|                              | PNA i                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Actions principales (4 axes) | Suivi patrimonial du Vison d'Europe : amélioration des connaissances par des campagnes de prospections (pièges à poils, à empreintes et pièges photos)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                              | Lutte contre les facteurs de menaces : <ul style="list-style-type: none"><li>- Concurrence avec le Vison d'Amérique : cette espèce a été introduite au cours du XXe siècle via des élevages de fourrures mais certains individus se sont enfuis et se sont naturalisés et adaptés à l'environnement naturel. Les deux espèces de Visons utilisent la même niche écologique (même type d'habitat et même ressource alimentaire). Le Vison d'Amérique étant bien plus sociable et plus tolérant que le Vison d'Europe, il est devenu un concurrent de taille. Des campagnes de piégeages ont été effectués.</li><li>- Collision routière : lors de la période de reproduction les individus se déplacent beaucoup et n'hésitent pas à traverser les routes ! Pour cela, des aménagements de banquettes sous les ponts ou en bordure de cours d'eau ont été installés.</li></ul> |
|                              | Stratégie de Conservation : un élevage de Vison d'Europe a vu le jour en 2014, puis un second par la suite. Les éleveurs ont pu observer une première reproduction de cette espèce en 2019. L'objectif final est de pouvoir relâcher les individus dans le milieu naturel. Cependant, ils se sont aperçus que les mâles avaient une grande difficulté à se reproduire en captivité avec des comportements anormaux.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                              | Actions transversales (communication, formation etc.)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |

Quant au PNA 3, il s'étendra entre 2021 et 2031. Les missions seront de poursuivre et de renforcer les actions proposées dans le PNA intermédiaire.

Cette brève partie concernant le Vison d'Europe est à titre informatif. Car si l'on regarde de plus près la cartographie de répartition de l'espèce, celle-ci n'est pas présente sur notre territoire des Hautes-Pyrénées :



*Carte de répartition du Vison d'Europe – Source : OFB / GRIFS*

*N. THION* précise que le noyau le plus proche se trouve près de Bayonne. Son absence sur le territoire fait qu'il n'a pas été notifié sur le Formulaire Standard de Données (FSD).

Bien que le noyau se trouve à une centaine de kilomètres, il n'est pas impossible de voir un jour quelques individus de Vison d'Europe dans nos cours d'eau. Le problème, c'est que son concurrent le Vison d'Amérique a

déjà investi les lieux ! D'autant plus que ces deux espèces présentent une forte ressemblance :



*Illustration des trois mustélidés – Source : OFB / GRIFS*

Les deux dernières illustrations sont issues de la plaquette proposée par l'OFB / GRIFS, en annexe du compte-rendu.

A la suite de cette journée, les participants ont été inscrits sur la liste des référents du département 65 pour recenser toutes observations suspectes d'un mustélide, les centraliser et les envoyer à l'OFB :



**Si vous croisez un individu, ressemblant à un des trois mustélidés, lors de vos balades près de cours d'eau, sorties de pêches ou campagnes de piégeage en ruisseaux, prenez des photos et vidéos et contactez-moi :**  
**Wendy LESNIAK – 06 72 49 96 75 – [w.lesniak@ccpvg.fr](mailto:w.lesniak@ccpvg.fr)**

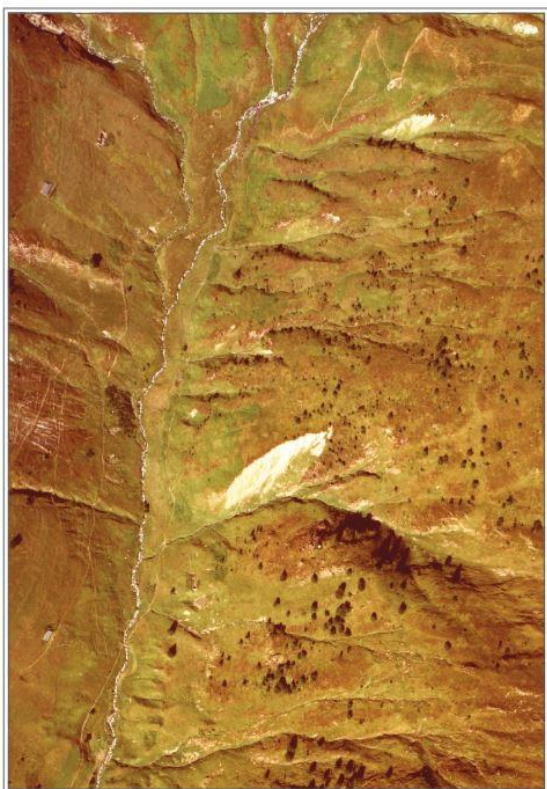
### ❖ *Suivi essences allochtones forêt du Capet*

Des peuplements d'Epicéas communs ont été plantés en Forêt Domaniale du Capet. Ils jouent un rôle de protection sur le village de Barèges contre avalanches, chutes de blocs, glissement de terrain. Néanmoins, l'Epicéa est une essence allochtone qui colonise d'autres versants et tend à se substituer aux peuplements d'essences locales.

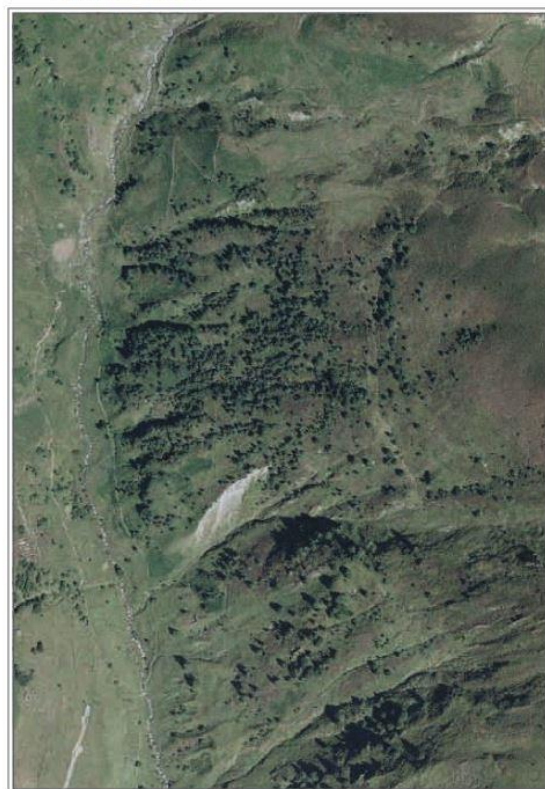
En 2009, un protocole de suivi a été mis en place par l'ONF avec un transect de référence dans le but de caractériser la dynamique de la régénération naturelle des essences allochtones.

Si l'on observe ces photographies aériennes, nous remarquons la colonisation progressive de l'espèce :

Année 1978



Année 2001



*Source : Document d'objectif du site (Office National des Forêts)*

En 2022, l'Office National des Forêts aura la charge de remettre en place ce transect afin de pouvoir évaluer la dynamique de cette espèce. L'étude comprends la réalisation de la phase terrain et la rédaction du compte rendu pour un montant total de 2124€ TTC.

*L. OLICARD annonce qu'il a participé à la mise en place du transect de 2009 et qu'il serait intéressé de revenir en 2022.*

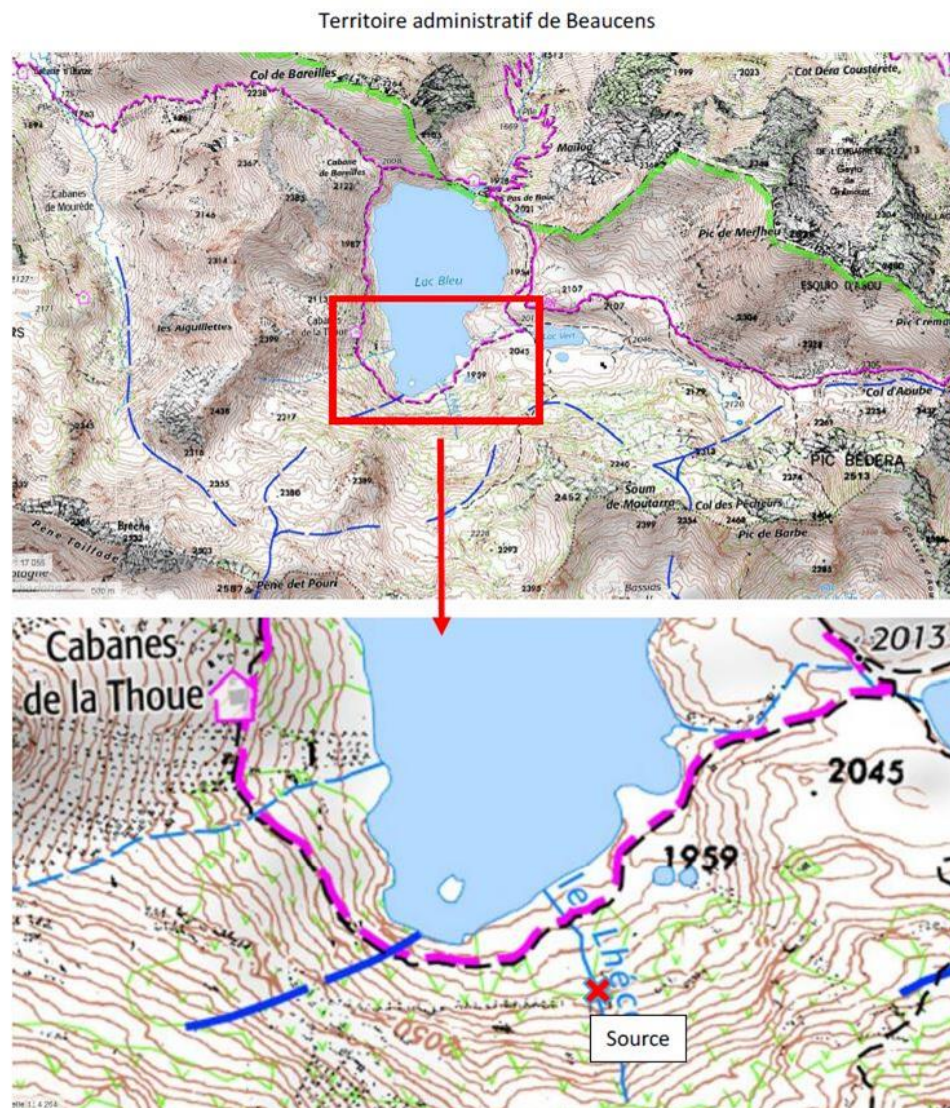
# PASTORALISME

## ❖ Mesures Agro-Environnementales (MAE)

La MAE (herbe 09) en place sur l'estive du Houscaou de la Commission Syndicale du Houscau, termine sa 5<sup>e</sup> année.

Cette MAE n'est plus suivie par le GIP CRPGE depuis 2020.

## ❖ Captage et cabane de Toue



J.C. CASTEROT nous explique le projet :

Actuellement, deux bergers ont investi les lieux. Pour améliorer les conditions de travail, deux aménagements sont prévus sur la période 2021 / 2023 :

- La réalisation d'un captage au sud du lac bleu, pour permettre l'accès à l'eau
- La restauration de la cabane de Toue

Le captage a été réalisé au cours de l'année 2021 : mise en place d'une crépine pour que le Desman n'entre pas dans les conduites, préconisé par la DDT.

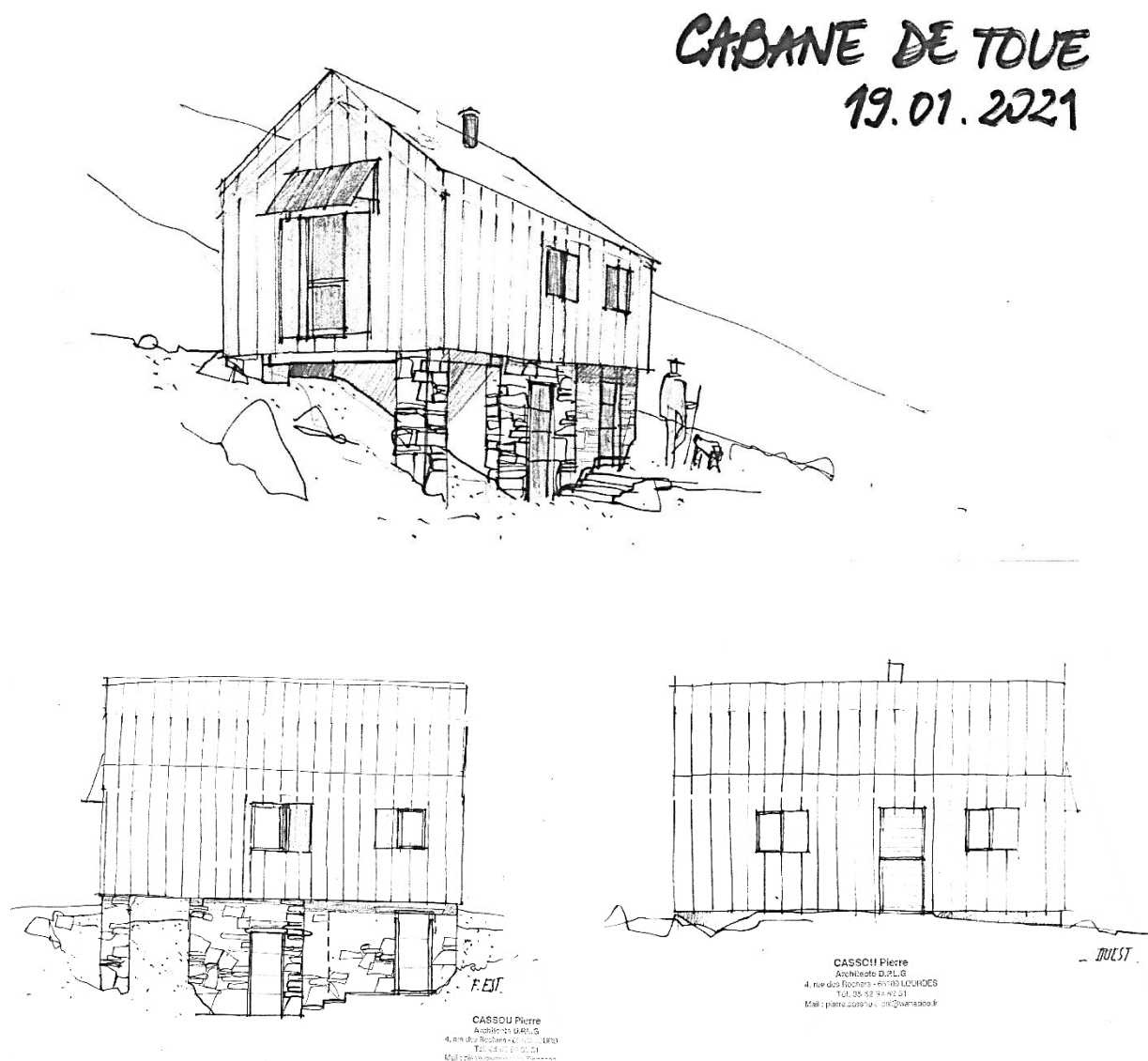
Pour la cabane, il est prévu que le toit soit en bac acier et le bardage bois, le sous bassement en pierre maçonné et la charpente en ossature bois.

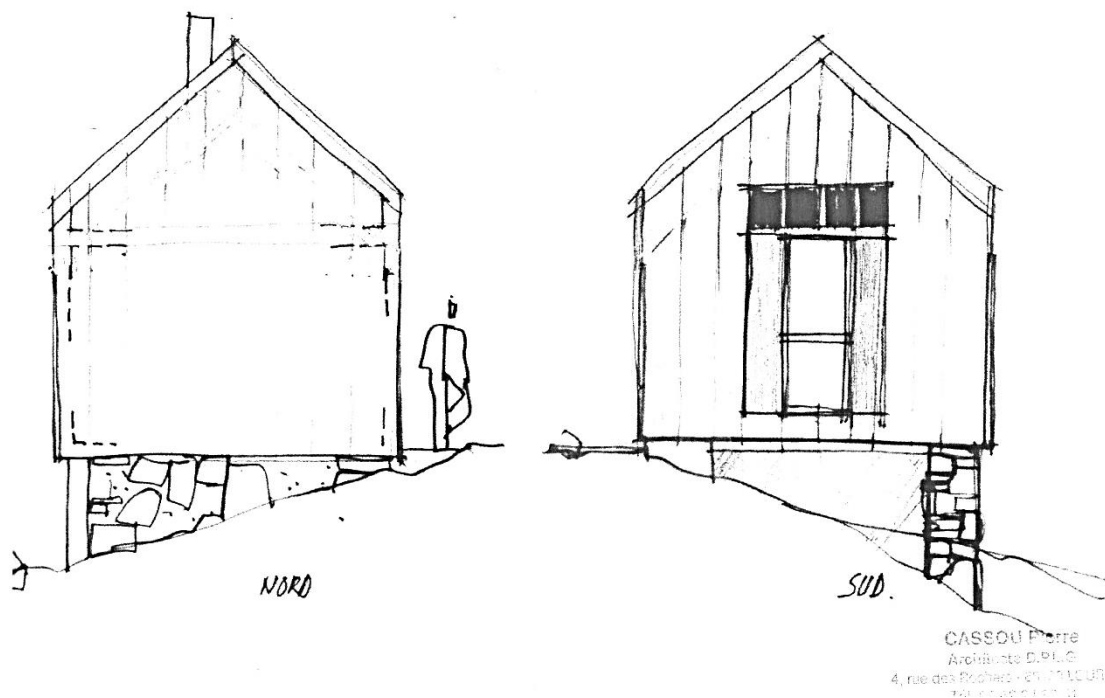
L'extension en surface serait limitée (moins de 10m<sup>2</sup>) : il s'agit d'un rehaussement de la cabane existante pour créer un étage supplémentaire. L'avant-projet a été présenté par l'archi à l'architecte des bâtiments de France qui a donné un avis favorable pour poursuivre sur ces bases.

L'idée est de réduire au maximum le temps de mise en œuvre sur site, l'ossature de la cabane devrait être construite en atelier, héliportée et assemblée sur site.

Les déclarations ont été faites auprès des services de l'Etat.

Quelques croquis réalisés par l'architecte (Pierre Cassou) :





## ANIMATION DU SITE

Un petit récapitulatif budget des actions présentées précédemment :

| Avril / décembre 2021 |         |                         |       | Actions proposées<br>pour 2022<br>(sous réserve de validation des<br>services de l’Etat) |          |
|-----------------------|---------|-------------------------|-------|------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| Prévues               |         | Réalisées               |       |                                                                                          |          |
| Animation CPIE        | 480 €   | Animation CPIE          | 430 € | Animation CPIE                                                                           | 480 €    |
| Analyse<br>génétique  | 333 €   | Analyse<br>génétique    | 100 € | Lettre infosite                                                                          | 360 €    |
| Formations            | 666 €   | Formations<br>papillons | 133 € | Analyse génétique                                                                        | 795,6 €  |
|                       |         |                         |       | Suivi Epicéa                                                                             | 2 124 €  |
|                       |         |                         |       | Formations                                                                               | 666 €    |
| Total                 | 1 479 € | Total                   | 663 € | Total                                                                                    | 4425,6 € |

## AUTRES POINTS ABORDES

---

*J.M. RIGALEAU (FEDERATION PECHE LOURDES) rapporte qu'il y a eu un alevinage en amont et en aval du lac d'Isaby et du lac d'Ourrec et qu'ils ont pu observer beaucoup de truites de souches.*

*J.C. CASTEROT précise que près du lac d'Ourrec, nous trouvons un panneau de science participative provenant de l'Observatoire des Eaux Continentales par des Citoyens et des Satellites (OECS). L'objectif est de lire la hauteur d'eau du lac sur la règle et d'envoyer les données via un QR code à scanner.*



Source : <https://oeclistmap.org>

Jean-Claude CASTEROT clôt la séance aux alentours de 19h30.



## Les principales menaces

### Destruction, dégradation et fragmentation de l'habitat

Au cours du 20<sup>ème</sup> siècle, plus de la moitié des zones humides européennes et mondiales a disparu. Elles ont emporté avec elles les espèces qui les utilisent, pour se nourrir, se reproduire et se reposer.

### Arrivée du Vison d'Amérique en milieu naturel

Il concurrence le Vison d'Europe en gagnant du terrain sur son territoire et en monopolisant les ressources.

### Collisions routières

L'intensification du trafic routier et la densification des réseaux de transport sont responsables d'un nombre non négligeable de collisions mortelles.

### Destruction accidentelle

Les visons peuvent se retrouver dans les cages utilisées pour piéger d'autres espèces et être confondus avec le Vison d'Amérique et le Putois d'Europe. De plus, la lutte chimique contre certains rongeurs se répercute dans la chaîne alimentaire et empoisonne leurs prédateurs.

## Des actions concrètes

- Campagnes de prospection pour actualiser la carte de répartition du Vison d'Europe
- Opérations de lutte contre le Vison d'Amérique
- Amélioration de l'habitat en restaurant les corridors écologiques\*
- Formations et sensibilisation des professionnels et du grand public
- Projet de renforcement des populations grâce à la création d'un centre d'élevage
- Partenariats nationaux et internationaux pour une meilleure coordination et un échange d'expériences

\* Milieu reliant fonctionnellement des habitats vitaux pour la biodiversité (faune et flore)

### Contact local:

### Pour plus d'informations sur le Plan National d'Actions en faveur du Vison d'Europe :

Coordination : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Nouvelle-Aquitaine

Aurore PERRAULT :

[aurore.perrault@developpement-durable.gouv.fr](mailto:aurore.perrault@developpement-durable.gouv.fr)

Animation technique et scientifique : Office Français de la Biodiversité (OFB)

Christelle BELLANGER : [christelle.bellanger@ofb.gouv.fr](mailto:christelle.bellanger@ofb.gouv.fr)

Maylis FAYET : [maylis.fayet@ofb.gouv.fr](mailto:maylis.fayet@ofb.gouv.fr)

Animation du réseau de partenaires : Groupe de Recherche et d'Investigation sur la Faune Sauvage (GRIFS)

Thomas RUYTS : [thomas.ruyts@grifs.fr](mailto:thomas.ruyts@grifs.fr)



### Crédits :

Mathieu BERRONEAU - RZ Calviac (photo Vison d'Europe)  
Landes Nature (photo habitat)

Yann RONCHARD (photo Vison d'Amérique)

Nolwenn PONS (illustrations critères de distinction)

Conception: Cistude Nature

Imprimé sur du papier PEFC avec des encres végétales  
Ne pas jeter sur la voie publique

Jun 2021



## Le Vison d'Europe

Lever de voile sur l'extinction silencieuse du petit carnivore le plus menacé d'Europe



DREAL Nouvelle-Aquitaine

[www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr](http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr)

## Le Vison d'Europe *Mustela lutreola*

### Une espèce discrète et peu connue

Le Vison d'Europe est un petit mammifère de la famille des mustélidés aux moeurs crépusculaires et nocturnes. Il mesure entre 45 et 60 cm pour un poids de 400 g à 1,2 kg. L'accouplement a lieu en février-mars. Deux à sept petits naissent au printemps et sont sevrés en 10 semaines. Son espérance de vie serait d'environ 5 ans en nature.

### Son habitat, les zones humides

Il fréquente les zones humides : bords de cours d'eau, étangs, lacs et marais. Qu'il vive en milieu forestier ou dans des zones plus ouvertes, il a toujours besoin de végétation dense et d'eau pour s'abriter et pour chasser.



### Un régime alimentaire varié

Carnivore opportuniste, il se nourrit surtout de petits vertébrés :

- Mammifères
- Amphibiens
- Poissons
- Oiseaux



## Les Plans Nationaux d'Actions

Les Plans Nationaux d'Actions (ou PNA)

sont des documents définissant les actions nécessaires à la conservation et à la restauration des espèces les plus menacées, et ce pour une durée de 5 ou 10 ans. Le Vison d'Europe a bénéficié de deux PNA sur les périodes 1999-2003 et 2007-2011. Un troisième plan est en cours de rédaction. Ce projet, coordonné par la **Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement** (DREAL) de Nouvelle-Aquitaine, est co-animé par

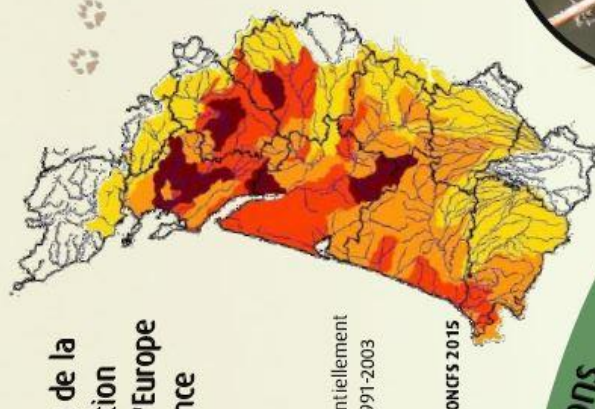
l'**Office Français de la Biodiversité** (OFB) et le **Groupe de Recherche et d'Investigation sur la Faune Sauvage** (GRIFS).

## Une espèce en danger critique d'extinction

Le Vison d'Europe était autrefois réparti sur une bonne partie de l'Europe. Le déclin des populations s'est amorcé dès la moitié du 19<sup>ème</sup> siècle et n'a cessé depuis lors. Il ne resterait à ce jour que 15% de l'aire de répartition originelle.

Au niveau mondial, les derniers spécimens connus se trouvent uniquement dans le sud-ouest de la France, dans le delta du Danube (Roumanie et Ukraine), en Russie, en Estonie et sur une petite partie nord de l'Espagne.

### Evolution de la répartition du Vison d'Europe en France



■ 2010-2014  
■ 2004-2009  
■ 1991-2003  
■ Secteurs potentiellement occupés en 1991-2003

## Une espèce difficile à reconnaître



En France

et dans le monde, le Vison d'Europe est désormais classé « en danger critique d'extinction » sur les listes rouges de l'UICN\*, dernier pas avant une extinction officielle en nature  
**La situation est URGENTE !**

\* Inventaire mondial de l'état de conservation global des espèces établi par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature

## Le Vison d'Amérique *Neovison vison*

Contrairement au Vison d'Europe, cette espèce a été introduite dans les années 1920 pour l'industrie de la fourrure. Des relâchés et des échappées ont constitué 3 foyers redevvenus sauvages en France qui menacent le Vison d'Europe.

